

Choisit-on d'être peintre ?

Autor(en): **S.B.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **38 (1950)**

Heft 774

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-267086>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

VAUD

Anniversaire du 24 janvier

Ce qu'on n'avait pas encore vu dans le canton de Vaud, c'est un parti politique demandant à une femme de venir parler à une réunion où l'on célébrait le 24 janvier. C'est ce que le Parti radical d'Aigle a demandé à Mlle Quinche, avocat, présidente de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin. Et Mlle Quinche, après avoir rappelé les événements qui libèrent le canton de la domination bernoise, sut enchaîner avec habileté en montrant que dans ce canton libre, les femmes ne sont pas encore libérées, puisqu'elles ne sont pas citoyennes. Et de prouver qu'il s'agit maintenant de briser ces chaînes, de faire des Vaudoises des citoyennes afin qu'elles puissent s'employer mieux et plus facilement au bien général.

Mlle Quinche a obtenu un vif succès, mais on a regretté que les femmes que l'on avait priées à cette soirée, ne soient pas venues plus nombreuses pour l'applaudir et l'encourager dans sa tâche ardue, menée avec une persévérance digne de toutes les récompenses.

S. B.

Assemblée publique, Lausanne

C'a été un succès que l'assemblée publique d'information organisée à Lausanne, le 3 février, dans la salle des XXII-Cantons, par l'Association vaudoise pour le suffrage féminin, sous ce titre : « Que fait-on en Suisse pour le suffrage féminin ? Ce que l'on fait, sur le plan fédéral, sur le plan cantonal et dans la commune », a été étudié par Mme Vischer-Alioth, présidente de l'Association suisse pour le Suffrage féminin, par M. André Robinchon, avocat et député à Morges, qui a parlé de la motion Betens et de ses suites, par Mlle Elisabeth Glauser, institutrice, la greffière municipale de Coinsins, qui a remporté un vif succès et a fait rire aux larmes son auditoire avec ses réflexions pleines d'humour, et, par M. J. Peytrequin, syndic de Lausanne, un féministe de toujours, qui ne cesse de nous aider dans ce chemin difficile et rocailleux.

La salle des XXII-Cantons était comble ; il y avait beaucoup de jeunes et des visages nouveaux. De nombreuses adhésions ont été recueillies.

S. B.

Choisit-on d'être peintre ?

Nanette Genoud, qui se défend d'être une conférencière, a prononcé cependant une impressionnante conférence, le 10 février, à Lausanne, sous les auspices du Suffrage féminin, en présence d'un très nombreux public qui a été saisi par les propos émouvants de l'artiste.

En mots très simples, évoquant le mystère de la création, la joie de la création, Mme Genoud a montré qu'on ne choisit pas d'être peintre ; l'artiste l'était déjà lorsque enfant encore, elle composa sa première palette avec sept feuilles posées au pied d'un arbre ; elle était déjà peintre quand jeune fille, elle s'exaltait sur une certaine tache bleue, en mon-

En effet, dans sa suite à peu près chronologique, ce volume n'est pas fait de chapitres séparés comme, par exemple, les *Essais* de Moutaigne. Il ne constitue pas non plus un amas de matériaux en vue d'une apogée comme c'est le cas des *Pensées* de Pascal. A vrai dire, il n'a pas été écrit pour être lu par autrui ; il représente un homme saisi sur le vif dans sa complexité et son ardeur. Mais, s'il n'a pas été écrit pour être lu, il est là pour être présent comme est présent à notre chevet ou dans notre mémoire un de ces témoignages sacrés qui furent d'abord des objets de scandale, puis ne cessèrent de grandir devant la conscience des hommes : les *Évangiles*, l'*Imitation de Jésus-Christ*, les *Florette de St François*, pour ne citer que ceux de la tradition chrétienne, car, quoi qu'on en ait pu dire, c'est à la tradition chrétienne que, de tout son cœur et par toute sa vie, s'est rattaché Pierre Cérésole.

Le livre qu'il nous laisse n'est donc pas une œuvre littéraire sur laquelle il est indiqué de faire des articles dans les journaux. Mais, c'est un écrit que doivent posséder les amis qui ont admiré et chéri Cérésole, comme on possède le portrait d'un être aimé. Et ceux qui n'ont pas compris Cérésole de son vivant,

La présidente suisse à Genève

Madame Vischer-Alioth, présidente de l'Association suisse pour le suffrage féminin a fait une tournée dans les sections romandes. Elle a parlé à Genève le mardi 31 janvier et un nombreux public était venu l'entendre parler du Congrès de l'Alliance internationale des femmes, droits égaux responsabilités égales, en juillet dernier à Amsterdam. Notre journal a, en son temps rendu compte de ce congrès, aussi ne voulons-nous pas revenir sur le détail de cet exposé extrêmement clair et bien présenté. Profitons cependant de l'occasion pour rappeler — ce que fit Mme Vischer — la liste des résolutions votées lors du Congrès :

1. La **Résolution générale** qui s'associe aux exigences de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration universelle des droits de l'homme concernant l'égalité des sexes.

2. La **Résolution sur la paix** qui engage toutes les associations affiliées à l'Alliance à collaborer avec les Nations Unies pour éduquer les humains en vue de l'établissement et du maintien de la paix.

Vevey

Mlle E. Sennwald, secrétaire à l'Hôtel de Ville de Lausanne, dans une causerie bien pensée et vivante, examina la situation de la femme suisse par rapport à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (ou : Droits humains), dont les articles sont animés du respect de la liberté. Mais, pour ne pas rester lettre morte, elle a besoin de l'appui de tous. En effet, la Déclaration est appelée à devenir sous peu une Convention, dont tous les articles auront force obligatoire pour les Etats signataires. La Suisse se trouvera dans une situation un peu embarrassante puisque, dès son Preamble, la Déclaration parle de l'égalité des droits des hommes et des femmes, et qu'elle insiste tout au long de ses articles sur le fait que tous les êtres humains naissent libres et égaux en droits, sans distinction de race ni de sexe.

Les idées mènent le monde, et le refus du droit de vote aux femmes suisses est une

tagne ; et à seize ans, elle renoua au Gymnase pour entrer à l'Ecole cantonale de dessin.

Et c'a été dès lors la dure carrière de l'artiste femme, plus dure en Suisse qu'ailleurs, parce qu'on y cultive un préjugé défavorable pour la peinture féminine ; on lui reproche sa féminité ! Que voudriez-vous qu'elle soit ? On peut attribuer à la peinture féminine une légèreté, une finesse, une transparence particulières, certes, mais reproche-t-on au peintre une sensibilité féminine ? Au contraire, on le loue de ce fait ! L'artiste suisse connaît de grande difficultés à exposer tant en Suisse qu'à l'étranger. Elle rencontre des difficultés personnelles très grandes : travail ménager, devoirs dus à la famille, auxquels elle ne saurait se soustraire. Les heures qu'elle peut consacrer à la création sont rares, mais

3. La **Résolution concernant les droits civils et politiques**, demande la correction en français du titre de la Déclaration des droits de l'homme.

La rédaction, par le Secrétaire général des Nations Unies, d'un projet de convention sur la **nationalité des époux** ;

La **suppression de l'incapacité civile de la femme mariée** ;

la transformation du questionnaire relatif au régime des **biens des époux**.

4. La **Résolution sur l'Unité de la morale** demande aux gouvernements de supprimer le système de réglementation de la prostitution et de légiférer pour que l'exploitation de la prostitution d'autrui constitue un délit.

5. La **Résolution sur les droits économiques** réaffirme le principe du salaire égal pour un travail égal.

6. La **Proposition au Gouvernement fédéral mondial et au Conseil de l'Union européenne** demande qu'un nombre suffisant de femmes compétentes et actives dans le travail international et appartenant aux organisations féminines bien connues, fassent partie des conseils d'administration.

vue de l'esprit qui se modifierait bientôt chez beaucoup de citoyens s'ils prenaient conscience que c'est un droit dû en justice, dont l'exercice profiterait au pays tout entier. D'ailleurs, notre Constitution helvétique, fûtée par tant de discours patriotiques au cours de l'année 1948, ne prononce-t-elle pas, en son article 4 : « Tous les Suisses sont égaux devant la loi » ?

Après cet exposé aussi persuadé que persuasif, l'auditoire eut le plaisir d'être mis au courant de quelques réalisations féminines sur le plan international, par Mme Vischer-Alioth, de Bâle, membre du Comité exécutif de l'Alliance Internationale des Femmes et une des douze déléguées pour la Suisse au Congrès que cette importante association a tenu à Amsterdam en juillet 1949.

Grâce à la discussion animée qui termina la réunion de mardi, le groupe du Suffrage féminin de Vevey put un moment se sentir une modeste, sinon digne, émule de l'Alliance Internationale des Femmes. A. L.

combien précieuses, combien fécondes. Le choc ressentit est soigneusement entretenu pendant des années et il suffit d'une heure de peinture, obtenue à force de discipline et de concentration, pour mener à bien l'œuvre longtemps portée dans son cœur.

au début de la séance, Mlle Quinche attira l'attention sur l'importance des élections des conseils de prud'hommes, au mois de mai, où les femmes sont éligibles, et des élections des jurés cantonaux, cet automne, où les femmes seront éligibles pour la première fois. S. B.

Nous remercions les sections romandes qui nous communiquent les nouvelles de leur activité, qu'elles ne se lassent point et nous adressent toujours les informations qui les concernent et leurs réflexions !

mort. L'auteur s'efface et Gandhi se dresse devant le lecteur dans la majesté de sa parfaite simplicité. L'introduction est extraordinaire : elle nous fait assister au service tenu en l'Abbaye de Westminster, le 17 février 1948, en mémoire du Mahatma, qui venait d'être assassiné. « Il a fait perdre à l'Angleterre les 3/4 de son Empire et la cérémonie étonne. Elle est bouleversante. C'est qu'il n'a pas vaincu par l'épée, mais par l'amour. Il a lutté sans violence et persuadé les Anglais sans verser leur sang. Les deux peuples ont gagné cette victoire sur eux-mêmes, l'Inde sur la violence et l'Angleterre sur l'orgueil. Les voilà réconciliés puisqu'il pleurent ensemble un invincible ami. Le doyen de l'Abbaye entonne et la foule psalmodie : « Nous te remercions, Seigneur, pour le témoignage de Mahatma Gandhi à la vérité du Sermon sur la montagne... et pour la preuve qu'il a donnée que l'amour et le sacrifice ont une puissance qui sauve... »

En notre époque de violence et de haine il est bienfaisant de méditer sur cette incroyable, cette impossible victoire de l'amour qui est cependant un fait. Le jeune homme aime ce livre, elle qui craint les prêches et les exhortations, qui déteste la sentimentalité et faiblesse, mais qui sait admirer — lorsqu'elle le rencontre — le dévouement complet à une grande vérité.

Marie Butts

Aides-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

FRIBOURG

La section fribourgeoise pour le suffrage féminin a fait dernièrement appel à Mlle Girot, professeur d'instruction civique à l'Ecole secondaire des jeunes filles, laquelle a bien voulu donner à notre groupe une causerie très intéressante et bien documentée sur la façon dont cet enseignement est donné ; il en ressort que les élèves sont fort bien instruites en matière d'instruction civique et qu'il ne tient qu'à elles d'augmenter par la suite leurs connaissances dans ce domaine. On peut se demander si c'est bien ce qui se produit, car il faut reconnaître que ces connaissances ne sont pas d'un très grand attrait pour la jeune fille. Il est probable cependant que cette branche, enseignée par une personne compétente laisse des traces et que les jeunes filles se rendront compte de plus en plus de la nécessité pour elles de ne pas rester indifférentes à la vie civique de leur pays.

Par ailleurs, les dames membres de notre association ont donné d'intéressantes causeries sur divers sujets qui, s'ils ne sont pas en rapport direct avec le suffrage féminin, ont un intérêt social : l'enfance abandonnée, en Belgique — l'œuvre du sculpteur Marcello (duchesse Colonna), la vie de Mme Curie — l'éducation des enfants à la campagne, etc. Ces sujets ont visiblement plu à l'auditoire et ont été l'objet de discussions intéressantes.

J. Derron

VALAIS

Le 31 décembre, un billet vert trônait dans toutes les boîtes aux lettres parmi les traditionnelles petites enveloppes. C'était les souhaits de bonne année du fisc, l'impôt pour la défense nationale. Favorables augures pour chacun, mais particulièrement pour les femmes, pour celles surtout dont l'A.V.S. se désintéresse parce qu'elles avaient dépassé l'âge... de plaisir au jour où cette loi fut acceptée par les électeurs. Celles-là devraient également avoir dépassé l'âge de payer !

Elles doivent coopérer à la défense de la patrie, c'est entendu, mais le pays se devrait aussi de les soutenir.

Pendant la guerre, toutes les femmes ont payé à la Caisse de compensation ; elles ont payé assez pour permettre le bénéfice astronomique de plus d'un milliard. Et ce milliard, qui devait assurer les premiers fonds pour l'A.V.S. s'est volatilisé sans que nous, les femmes, ayons jamais touché un sou en retour. Maintenant, si nous avons dépassé l'âge de 65 ans, on répond à nos doléances : « Griez-vous vos économies... éventuelles, travaillez !... et quand vous serez tondues, si vous avez la malchance de vivre plus longtemps, on verra... » Et, après cela, on se permet de prélever sur ces mêmes femmes un impôt de défense nationale calculé sur la fortune et sur le revenu ? Et l'on s'étonne que l'on soit féministe...

Pour terminer, je me permets, au nom de toutes celles qui sont dans le même cas, de formuler ce vœu à l'adresse du fisc : Oubliez-nous pour l'impôt comme vous nous oubliez pour l'A.V.S. Rien donner... rien demander !

Une féministe

(Lettre au Courrier)

La Chaux-de-Fonds

La Section de la Chaux-de-Fonds pour le Suffrage féminin, a entendu, le vendredi 3 mars, une conférence de Mlle L. Hirsch intitulée : *Sur un banc d'école*.

La Société Coopérative de Consommation de Genève

a accordé le droit de vote aux femmes dès sa création. Soutenez la Coopérative par vos achats.

Pour soigner

TOUX et MAUX DE GORGE

prenez la

POTION FINCK

(formule du Dr. Bischoff)

En vente à la PHARMACIE FINCK & Co

26, rue du Mont-Blanc, Genève
au prix de Fr. 1.80. Tél. 2.71.15

MACHINES à LAVER

Economiques à l'achat
Economiques à l'usage

E. Finaz-Trachsel

Boulevard James-Fazy 6

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870

Mme Vve L. HENZONE

Solidité - Elegance

5% escompte en tickets jaunes

17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

Gandhi

Voici une biographie d'une qualité assez rare : elle est brève, elle se borne à un rapide récit des faits et lorsque ces faits sont commentés, c'est le plus souvent par une citation de Gandhi lui-même ; elle est dépourvue de tout pathos, fidèle à cet homme droit, intègre, courageux jusqu'à l'héroïsme, et qui sut aimer son peuple et ses ennemis jusqu'à la

M. G. M.

Privat Edmond — Vie de Gandhi — Genève,
Editions Labor et Fides, 1950. 22x15,5 cm.
222 p. Fr. 6.—.